

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00064 Numéro SIREN : 329 651 129 Nom ou dénomination : SEUGNE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2022 sous le numéro de dépôt 1584

SEUGNE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Avenue Monseigneur Chauvin – 17500 JONZAC
329 651 129 RCS SAINTES

BILAN – COMPTE DE RESULTAT - ANNEXES

exercice clos le 31 janvier 2019

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	13 511 731	5 585 903	7 925 828	6 954 908
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	496 685	151 954	344 730	339 746
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	158 185	151 954	6 230	1 246
FONDS COMMERCIAL (1)	338 500		338 500	338 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 485 712	5 433 948	2 051 763	1 084 201
TERRAINS	300 945	49 184	251 760	251 835
CONSTRUCTIONS	2 742 480	1 872 621	869 858	582 487
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 414 153	2 656 375	757 778	93 079
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	968 247	855 766	112 480	130 299
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	59 885		59 885	
AVANCES ET ACOMPTES				26 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 529 334		5 529 334	5 530 960
PARTICIPATIONS	4 167 163		4 167 163	4 167 163
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 012 446		1 012 446	1 008 948
PRETS	11 398		11 398	33 318
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	338 326		338 326	321 530
ACTIF CIRCULANT	7 978 159	2 045	7 976 114	7 365 112
STOCKS ET EN-COURS	4 928 102		4 928 102	4 359 986
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 975		18 975	12 059
MARCHANDISES	4 909 127		4 909 127	4 347 927
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 902 424	2 045	1 900 379	1 418 178
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	456 515		456 515	302 433
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 445 908	2 045	1 443 863	1 115 745
CREANCES DIVERSES (3)	311 885		311 885	479 487
DISPONIBILITES	748 834		748 834	1 018 768
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	86 913		86 913	88 692
TOTAL GENERAL	21 489 891	5 587 948	15 901 943	14 320 021
(1) Dont droit au bail			32 500	32 500
(2) Dont à moins d'un an			11 398	22 212
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 017 884	3 791 068
CAPITAL	40 000	40 000
RESERVES	3 049 821	2 120 639
RESERVE LEGALE	4 000	4 000
AUTRES RESERVES	3 045 821	2 116 639
RESULTAT DE L'EXERCICE	927 611	1 629 181
PROVISIONS REGLEMENTEES	451	1 246
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>4 017 884</i>	<i>3 791 068</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	62 456	2 800
PROVISIONS POUR RISQUES	62 456	2 800
DETTES (1)	11 821 602	10 526 153
DETTES FINANCIERES (2)	6 706 184	5 956 834
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 203 902	4 550 784
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 502 282	1 406 050
DETTES D'EXPLOITATION	4 785 207	4 310 051
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 588 127	3 159 269
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 091 686	1 068 873
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	105 393	81 908
DETTES DIVERSES	279 466	256 172
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	209 214	
AUTRES DETTES DIVERSES	70 251	256 172
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	50 744	3 094
TOTAL GENERAL	15 901 943	14 320 021
(1) Dont à plus d'un an	2 763 518	2 386 883
Dont à moins d'un an	9 058 083	8 139 270
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 763 518	1 841 274



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	42 643 450	39 417 527
VENTES DE MARCHANDISES	41 630 131	38 529 435
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	14 718	35 162
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	635 635	501 946
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>42 280 485</i>	<i>39 066 544</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 816	35 782
REPRISES SUR PROVISIONS	179 691	201 081
TRANSFERTS DE CHARGES	114 591	98 937
AUTRES PRODUITS	47 864	15 181
CHARGES D'EXPLOITATION	42 286 987	39 206 601
ACHATS DE MARCHANDISES	33 327 305	29 998 979
VARIATION DES STOCKS	(384 308)	(347 618)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	46 196	69 245
VARIATION DES STOCKS	(6 915)	1 802
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 204 810	3 880 221
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	632 648	729 893
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 216 902	3 457 721
CHARGES SOCIALES	980 714	1 088 206
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	197 844	136 805
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		176 891
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	62 456	
AUTRES CHARGES	9 334	14 453
RESULTAT D'EXPLOITATION	356 462	210 925
PRODUITS FINANCIERS	623 685	1 215 888
PARTICIPATIONS	578 387	1 213 452
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 561	550
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	29 372	1 886
REPRISES SUR PROVISIONS	13 364	
CHARGES FINANCIERES	76 963	72 488
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	76 963	72 488
RESULTAT FINANCIER	546 722	1 143 400
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	903 184	1 354 326



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 266	130 060
SUR OPERATIONS DE GESTION	50 321	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	150	129 158
REPRISES SUR PROVISIONS	794	902
CHARGES EXCEPTIONNELLES	885	23 352
SUR OPERATIONS DE GESTION	735	1 189
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	150	22 163
RESULTAT EXCEPTIONNEL	50 381	106 707
PARTICIPATION DES SALARIES	113 255	25 017
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(87 300)	(193 165)
<i>Total des produits</i>	<i>43 318 402</i>	<i>40 763 476</i>
<i>Total des charges</i>	<i>42 390 791</i>	<i>39 134 294</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	927 611	1 629 181
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	86 138	43 157
Produits financiers concernant les entreprises liées	578 657	1 213 452
Charges financières concernant les entreprises liées	16 750	9 230

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des travaux de réaménagement de sa surface de vente, comprenant la création d'un espace dédié à l'activité de parapharmacie et le réagencement des rayons. Le montant total des investissements s'élève à 935 k€, entièrement financé par la souscription d'emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans	- Matériel de transport :	4 ans
- Matériel de bureau :	3 à 10 ans	- Constructions et agencements :	10 à 25 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Agencements terrains :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 25 000 actions de 1.60 euros.

Fonds commercial

* Droit au bail	Acquisition le 21/12/2007	32 500
* Fonds commercial rayon poissonnerie	Acquisition le 20/01/2003	229 000
* Boutique pressing	Acquisition le 28/02/2008	77 000
		338 500

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	490 505	6 181		496 685
Immobilisations corporelles	6 321 502	1 164 210		7 485 712
Immobilisations financières - titres	5 176 111	3 648	150	5 179 609
Immobilisations financières - créances	354 849	16 796	21 921	349 725
	12 342 968	1 190 835	22 071	13 511 732

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	150 758	1 197		151 955
Immobilisations corporelles	5 237 301	196 648		5 433 949
	5 388 059	197 845 (*)		5 585 903
(*) Dont dotation :				
. linéaire		182 910		
. dégressive		14 935		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	1 246		795	451
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	2 800	62 456	2 800	62 456
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	192 301		190 256	2 045
	196 347	62 456 (*)	193 851 (*)	64 952
(*) Dont :				
. exploitation		62 456	179 691	
. financier			13 365	
. exceptionnel			795	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	2 800
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 62 k€.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	365 183
Dotation aux amortissements théoriques	106 751
Cumul des amortissements théoriques	170 233
Valeur nettes	194 950

Redevances

Afférentes à l'exercice	100 655
Cumulées	166 578
Restant à payer: . à mois d'un an	101 943
. de un à cinq ans	103 746
. à plus de cinq ans	-
. total	205 689

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 797
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	349 725	11 398	338 327
Créances d'exploitation	1 902 424	1 902 424	
Créances diverses	311 885	311 885	
Charges constatées d'avance	86 913	86 913	
	2 650 947	2 312 621	338 327

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 088 265	2 088 265		
Emprunts bancaires (1)	3 115 637	352 118	1 432 855	1 330 664
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 502 282	1 502 282		
Dettes d'exploitation	4 785 207	4 785 207		
Dettes diverses	279 467	279 467		
Produits constatés d'avance	50 745	50 745		
	11 821 603	9 058 084	1 432 855	1 330 664

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 303

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 755 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 343 283

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 502 282

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter.

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	10
- Employés	141
	158

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 219 286 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de formation des salariés.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations financières	150	150
Pénalités et amendes	735	-
Dégrèvement CVAE	-	765
Dégrèvement TICFE 2016-2017	-	49 557
Amortissements dérogatoires	-	795
	885	51 267

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	22 911
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	45 344
- Supplément d'intéressement	45 000
	113 255

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} février 2018, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JONZADIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-76 316
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 10 984
	- 87 300

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	763
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	7 932

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et nantissement des parts détenues dans la SCI STEVA).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	368 232
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 329 100 €

Entreprises liées	S.C.I. STEVA 17 500 JONZAC RCS SAINTES 377 604 814	S.C.I. GENICOT 17 500 JONZAC R.C.S. SAINTES 378 405 153	S.A.S. JONZADIS 17 500 JONZAC RCS SAINTES 830 704 490
Participations	3 667 012	500 151	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Immobilisations financières diverses	91 469	-	151 223
Créances diverses	87 485	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	1 502 282
Autres dettes diverses	-	68 540	-
Produits de participation	525 440	52 947	-
Autres produits financiers	270	-	-
Charges financières	-	210	16 540

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. STEVA 17 500 JONZAC RCS SAINTES 377 604 814	S.C.I. GENICOT 17 500 JONZAC R.C.S. SAINTES 378 405 153
Capital	50 079	1 524
Capitaux propres autres que le capital	532 271	45 448
Quote-part du capital détenu	99.96%	99.96%
Valeur brute des titres détenus	3 667 012	500 151
Valeur nette des titres détenus	3 667 012	500 151
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 029 459	92 380
Résultat du dernier exercice clos	525 297	33 941
Dividendes encaissés	525 440	52 947

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SEUGNE DISTRIBUTION - SEUDIS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Avenue Monseigneur Chauvin
17500 JONZAC
329 651 129 RCS Saintes

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 JUILLET 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019
SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 927 611,31 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	927 611,31 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Dividende

A titre de dividendes	925 000,00 euros
-----------------------	------------------

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	2 611,31 euros
---------------------------	----------------

Total	927 611,31 euros	927 611,31 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 37 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 janvier 2018	700.000,00 €			
31 janvier 2017	2.000.000,00 €			
31 janvier 2016	1.004.750,00 €			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Sébastien BLOSSIER

SAS SEUGNE DISTRIBUTION

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019

ORCOM AUDIT

2, avenue de Paris
45000 ORLEANS

ACTE AUDIT

B.P. 80 369 – 33694 MERIGNAC CEDEX
Tél : 05.56.34.32.01 - Fax : 05.56.34.32.18

ORCOM AUDIT

2, avenue de Paris
45000 ORLEANS

ACTE AUDIT

B.P. 80 369 – 33694 MERIGNAC CEDEX
Tél : 05.56.34.32.01 - Fax : 05.56.34.32.18

S.A.S. SEUGNE DISTRIBUTION

Avenue Monseigneur Chauvin
17500 JONZAC

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. Seugne Distribution relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

• Evaluation des stocks :

Les stocks de marchandises figurent à l'actif du bilan pour un montant à la clôture de 4 909 k€ en valeur nette et représentent un des postes les plus importants en valeur.

Comme indiqué dans la note « principes, règles et méthodes comptables » page 9 de l'annexe, ils sont comptabilisés au dernier prix de revient connu et font l'objet éventuellement d'une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Apprécier les procédures mises en place pour inventorier ces stocks et les valoriser
- ✓ Tester de façon aléatoire l'efficacité de ces procédures ;
- ✓ Vérifier les calculs permettant de ramener la valeur du stock à la date de clôture si l'inventaire a été réalisé à une date différente de la date de clôture ;
- ✓ Mettre en œuvre des procédures de révision assistée par ordinateur sur les contrôles de valorisation de stock

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

 65

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

 6,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans et Mérignac, le 1^{er} Juillet 2019,

Les commissaires aux comptes

ORCOM AUDIT



Thibault CLOSSET

Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Orléans

La société ACTE AUDIT



Gilles SISO

Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bordeaux



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	13 511 731	5 585 903	7 925 828	6 954 908
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	496 685	151 954	344 730	339 746
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	158 185	151 954	6 230	1 246
FONDS COMMERCIAL (1)	338 500		338 500	338 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 485 712	5 433 948	2 051 763	1 084 201
TERRAINS	300 945	49 184	251 760	251 835
CONSTRUCTIONS	2 742 480	1 872 621	869 858	582 487
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 414 153	2 656 375	757 778	93 079
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	968 247	855 766	112 480	130 299
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	59 885		59 885	
AVANCES ET ACOMPTES				26 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 529 334		5 529 334	5 530 960
PARTICIPATIONS	4 167 163		4 167 163	4 167 163
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 012 446		1 012 446	1 008 948
PRETS	11 398		11 398	33 318
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	338 326		338 326	321 530
ACTIF CIRCULANT	7 978 159	2 045	7 976 114	7 365 112
STOCKS ET EN-COURS	4 928 102		4 928 102	4 359 986
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 975		18 975	12 059
MARCHANDISES	4 909 127		4 909 127	4 347 927
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 902 424	2 045	1 900 379	1 418 178
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	456 515		456 515	302 433
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 445 908	2 045	1 443 863	1 115 745
CREANCES DIVERSES (3)	311 885		311 885	479 487
DISPONIBILITES	748 834		748 834	1 018 768
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	86 913		86 913	88 692
TOTAL GENERAL	21 489 891	5 587 948	15 901 943	14 320 021
(1) Dont droit au bail			32 500	32 500
(2) Dont à moins d'un an			11 398	22 212
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 017 884	3 791 068
CAPITAL	40 000	40 000
RESERVES	3 049 821	2 120 639
RESERVE LEGALE	4 000	4 000
AUTRES RESERVES	3 045 821	2 116 639
RESULTAT DE L'EXERCICE	927 611	1 629 181
PROVISIONS REGLEMENTEES	451	1 246
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	4 017 884	3 791 068
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 62 456	 2 800
PROVISIONS POUR RISQUES	62 456	2 800
 DETTES (1)	 11 821 602	 10 526 153
DETTES FINANCIERES (2)	6 706 184	5 956 834
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 203 902	4 550 784
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 502 282	1 406 050
DETTES D'EXPLOITATION	4 785 207	4 310 051
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 588 127	3 159 269
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 091 686	1 068 873
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	105 393	81 908
DETTES DIVERSES	279 466	256 172
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	209 214	
AUTRES DETTES DIVERSES	70 251	256 172
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	50 744	3 094
TOTAL GENERAL	15 901 943	14 320 021
(1) Dont à plus d'un an	2 763 518	2 386 883
Dont à moins d'un an	9 058 083	8 139 270
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 763 518	1 841 274



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	42 643 450	39 417 527
VENTES DE MARCHANDISES	41 630 131	38 529 435
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	14 718	35 162
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	635 635	501 946
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	42 280 485	39 066 544
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 816	35 782
REPRISES SUR PROVISIONS	179 691	201 081
TRANSFERTS DE CHARGES	114 591	98 937
AUTRES PRODUITS	47 864	15 181
CHARGES D'EXPLOITATION	42 286 987	39 206 601
ACHATS DE MARCHANDISES	33 327 305	29 998 979
VARIATION DES STOCKS	(384 308)	(347 618)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	46 196	69 245
VARIATION DES STOCKS	(6 915)	1 802
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 204 810	3 880 221
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	632 648	729 893
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 216 902	3 457 721
CHARGES SOCIALES	980 714	1 088 206
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	197 844	136 805
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		176 891
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	62 456	
AUTRES CHARGES	9 334	14 453
RESULTAT D'EXPLOITATION	356 462	210 925
PRODUITS FINANCIERS	623 685	1 215 888
PARTICIPATIONS	578 387	1 213 452
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 561	550
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	29 372	1 886
REPRISES SUR PROVISIONS	13 364	
CHARGES FINANCIERES	76 963	72 488
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	76 963	72 488
RESULTAT FINANCIER	546 722	1 143 400
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	903 184	1 354 326



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 266	130 060
SUR OPERATIONS DE GESTION	50 321	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	150	129 158
REPRISES SUR PROVISIONS	794	902
CHARGES EXCEPTIONNELLES	885	23 352
SUR OPERATIONS DE GESTION	735	1 189
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	150	22 163
RESULTAT EXCEPTIONNEL	50 381	106 707
PARTICIPATION DES SALARIES	113 255	25 017
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(87 300)	(193 165)
<i>Total des produits</i>	<i>43 318 402</i>	<i>40 763 476</i>
<i>Total des charges</i>	<i>42 390 791</i>	<i>39 134 294</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	927 611	1 629 181
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	86 138	43 157
Produits financiers concernant les entreprises liées	578 657	1 213 452
Charges financières concernant les entreprises liées	16 750	9 230

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des travaux de réaménagement de sa surface de vente, comprenant la création d'un espace dédié à l'activité de parapharmacie et le réagencement des rayons. Le montant total des investissements s'élève à 935 k€, entièrement financé par la souscription d'emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans	- Matériel de transport :	4 ans
- Matériel de bureau :	3 à 10 ans	- Constructions et agencements :	10 à 25 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Agencements terrains :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 25 000 actions de 1.60 euros.

Fonds commercial

* Droit au bail	Acquisition le 21/12/2007	32 500
* Fonds commercial rayon poissonnerie	Acquisition le 20/01/2003	229 000
* Boutique pressing	Acquisition le 28/02/2008	77 000
		338 500

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	490 505	6 181		496 685
Immobilisations corporelles	6 321 502	1 164 210		7 485 712
Immobilisations financières - titres	5 176 111	3 648	150	5 179 609
Immobilisations financières - créances	354 849	16 796	21 921	349 725
	12 342 968	1 190 835	22 071	13 511 732

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	150 758	1 197		151 955
Immobilisations corporelles	5 237 301	196 648		5 433 949
	5 388 059	197 845 (*)		5 585 903
(*) Dont dotation :				
. linéaire		182 910		
. dégressive		14 935		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	1 246		795	451
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	2 800	62 456	2 800	62 456
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	192 301		190 256	2 045
	196 347	62 456 (*)	193 851 (*)	64 952
(*) Dont :				
. exploitation		62 456	179 691	
. financier			13 365	
. exceptionnel			795	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 2 800
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 62 k€.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	365 183
Dotation aux amortissements théoriques	106 751
Cumul des amortissements théoriques	170 233
Valeur nettes	194 950

Redevances

Afférentes à l'exercice	100 655
Cumulées	166 578
Restant à payer: . à mois d'un an	101 943
. de un à cinq ans	103 746
. à plus de cinq ans	-
. total	205 689

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 797
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	349 725	11 398	338 327
Créances d'exploitation	1 902 424	1 902 424	
Créances diverses	311 885	311 885	
Charges constatées d'avance	86 913	86 913	
	2 650 947	2 312 621	338 327

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 088 265	2 088 265		
Emprunts bancaires (1)	3 115 637	352 118	1 432 855	1 330 664
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 502 282	1 502 282		
Dettes d'exploitation	4 785 207	4 785 207		
Dettes diverses	279 467	279 467		
Produits constatés d'avance	50 745	50 745		
	11 821 603	9 058 084	1 432 855	1 330 664

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 303

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 755 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 343 283

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 502 282

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter.

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	10
- Employés	141
	158

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 219 286 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de formation des salariés.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession d'immobilisations financières	150	150
Pénalités et amendes	735	-
Dégrèvement CVAE	-	765
Dégrèvement TICFE 2016-2017	-	49 557
Amortissements dérogatoires	-	795
	885	51 267

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	22 911
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	45 344
- Supplément d'intéressement	45 000
	113 255

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} février 2018, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JONZADIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-76 316
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 10 984
	- 87 300

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	763
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	7 932

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce et nantissement des parts détenues dans la SCI STEVA).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	368 232
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

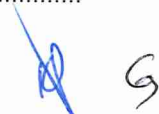
Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 329 100 €



Entreprises liées

	S.C.I. STEVA 17 500 JONZAC RCS SAINTES 377 604 814	S.C.I. GENICOT 17 500 JONZAC R.C.S. SAINTES 378 405 153	S.A.S. JONZADIS 17 500 JONZAC RCS SAINTES 830 704 490
Participations	3 667 012	500 151	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Immobilisations financières diverses	91 469	-	151 223
Créances diverses	87 485	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	1 502 282
Autres dettes diverses	-	68 540	-
Produits de participation	525 440	52 947	-
Autres produits financiers	270	-	-
Charges financières	-	210	16 540

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.C.I. STEVA 17 500 JONZAC RCS SAINTES 377 604 814	S.C.I. GENICOT 17 500 JONZAC R.C.S. SAINTES 378 405 153
Capital	50 079	1 524
Capitaux propres autres que le capital	532 271	45 448
Quote-part du capital détenu	99.96%	99.96%
Valeur brute des titres détenus	3 667 012	500 151
Valeur nette des titres détenus	3 667 012	500 151
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 029 459	92 380
Résultat du dernier exercice clos	525 297	33 941
Dividendes encaissés	525 440	52 947

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.